Prime communale

Inscription dans un club sportif

En vertu de la délibération du Conseil Communal en séance du 19 janvier 2026, une prime de **maximum 25€** est octroyée aux citoyens domiciliés sur le territoire communal au moment de l'affiliation à un club sportif reconnu. Vous pouvez consulter le règlement communal en suivant ce lien : https://www.rouvroy.be/vivre-a-rouvroy/primes-et-subventions-communales/prime-communale-en-faveur-des-rouvirois-pour-linscription-a-un-club-sportif

Le formulaire doit être soumis avant le 15 novembre de l'année concernée.

Le versement des primes sera effectué **début juillet** (pour les primes reçues entre le 1er janvier et le 15 juin) et **fin décembre** (pour les primes reçues entre le 16 juin et le 15 novembre).

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

*Nom : _____ *Prénom : _____

*Rue : _____ *Numéro : _____ Boite : _____

*Code postal : _____ *Ville : _____

N° de Téléphone : _____ *Email : _____

* La prime demandée : ☐Me concerne ☐Concerne une autre personne

Dans le cas où la prime concerne une autre personne, veuillez compléter les champs suivants

*Nom : _____ *Prénom : _____

*Rue : _____ *Numéro : _____ Boite : _____

*Code postal : _____ *Ville : _____

N° de Téléphone : _____ Email : _____

Numéro de compte IBAN sur lequel la prime devra être versée

BE_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date : _____/_____/_____ Signature :

📄 **Document à joindre :**

Une attestation dûment signée par un représentant officiel du club reprenant l'identité de l'affilié(e), le montant payé ainsi que la période couverte par cette affiliation.

Les champs précédés de () doivent être obligatoirement complétés*